

En quelques mots

par Maurice Huot

UN SEUL PEUPLE FONDATEUR

Ce que l'on peut en faire des désaveux; ce que l'on peut en employer des subterfuges pour masquer la vérité et, pour des fins politiques; ce que l'on peut forcer le sens des mots jusqu'à les fausser! Prenons par exemple cette fameuse expression employée au Canada pour désigner les deux nations principales qui y vivent et dont les langues viennent tout juste d'obtenir un statut d'égalité au gouvernement fédéral. Je parle de la nation Anglaise ou comme l'on dit anglo-saxonne et de la nation canadienne-française qu'on nomme si étrangement en les confondant les deux peuples "fondateurs".

A bien y réfléchir, il y aurait deux peuples ou nations

fondatrices si en même temps, à la même époque, elles s'étaient alliées pour découvrir et coloniser le Canada. Or, le peuple fondateur du Canada, c'est le peuple français. Le peuple anglo-saxon a conquis le Canada 225 ans plus tard. Voilà la vérité. Un peuple fondateur c'est un peuple qui défriche, établit les bases d'une civilisation, pas un peuple qui vient longtemps après s'y installer par la force des armes.

J'écris cela sans animosité aucune, mais en toute objectivité historique, car je suis fatigué de cette vieille erreur qui proclame que le Canada a connu deux peuples fondateurs. . . .

LES RATEES DE LA MACHINE

Des enquêteurs ont émis l'opinion que le pétrolier Arrow qui s'est échoué sur la côte de la Nouvelle-Ecosse en répandant des gallons de mazout et en polluant les eaux riveraines avait un régime de radar défectueux.

Faudrait-il en conclure que l'homme en est venu à avoir une telle confiance en la ma-

chine que cela le dispenserait d'user de son jugement et de son habileté manuelle pour résoudre les problèmes de navigation, d'aéronautique ou autres?

Le danger de l'homme moderne, c'est en effet la confiance aveugle qu'il met dans sa création la machine, toutes les machines.

NOTRE SIDERURGIE EN PROGRES

Combien de gens nous riaient au nez quand nous parlions, vers les années soixante, de la possibilité et surtout de la rentabilité d'une sidérurgie au Québec pour donner le grand départ à notre industrie secondaire, c'est-à-dire à la production de produits finis pour consommation intérieure ou exportation. Eh, bien M. Jean-Paul Gignac, un des nôtres celui-là, et pas des moindres, le président de la Sidbec et de la Dosco, a révélé à la Chambre de Commerce de Montréal que la Dosco, une compagnie formée de quatre usines dont trois sont situés au Québec et une autre en Ontario, compagnie qui accusait en 1968 un déficit de quelque \$9 millions, a réalisé, l'an dernier, un profit net de plus de un million de dollars.

N'est-ce pas une preuve que nous sommes capables de nous doter d'une sidérurgie

intégrée et rentable? D'ici 1975 et même avant, notre sidérurgie en voie de s'organiser ferait un profit de \$10 à \$15 millions par an. M. Gignac, qui ne parle pas à travers son chapeau, l'a affirmé; et devant les résultats déjà obtenus, nous le croyons. Personnellement, j'écrivais dès 1962 qu'une sidérurgie québécoise était possible. Cette affirmation est confirmée, et les pessimistes qui se moquaient de cette affirmation à l'époque, doivent aujourd'hui ravalier leurs propos.

La Sidbec-Dosco a un vaste programme d'expansion: nouvelles usines, exploitation d'une mine de fer, installations de machineries ultra-modernes, de fournaies électriques, etc, etc...

Bonne chance M. Gignac, vous avez fait jusqu'ici un excellent travail avec votre équipe de Canadiens français.

A BATONS ROMPUS

Le ministre de l'Education du Québec, Jean-Guy Cardinal a brillamment défendu dimanche dernier au canal 10 de Télé-Métropole, le projet de loi 62 sur la création des nouvelles structures scolaires, notamment dans la région de Montréal. Aux questions souvent astucieuses des panelistes, M. Cardinal a répondu avec clarté, fermeté et logique. Aux doutes qu'on lui soumettait, aux problèmes que les nouvelles structures scolaires ne manqueraient pas de soulever pour toutes sortes de raisons; nouveauté, rodage, nouveaux concepts, nouvelles idées, M. Cardinal a eu en substance cette remarque sublime: Les problèmes existeront toujours, c'est normal, il ne faut pas craindre de les soulever pour ensuite les régler. Il faut prendre le risque de créer des problèmes si l'on veut avancer. Je ne discute pas ici du fond du bill 62 qui, pour des raisons diverses, des intérêts divergents, fait naître des inquiétudes. Je veux simplement dire ici que le ministre de l'Education est un maître de la dialectique et qu'il sait comme pas un défendre ses idées.

Entendu l'autre soir Léo Ferré à la TV. C'est un ouragan. Il a littéralement crevé le petit écran. C'est un volcan de poésie, une force de la Nature. Il ne chante pas des chansons, il est littéralement la chanson charriant les accents humains les plus déchirants, les plus dramatiques. C'est un grand artiste et comme tout grand artiste, il arrive à nous remuer je dirais même à pénétrer dans nos âmes par effraction, sans artifices, par sa seule présence qu'il veut un peu bohème et minable même. Ferré, c'est surtout la force du

verbe entrant en lutte avec la force de la vie, à armes égales!

J'entendais l'autre soir, lors d'une assemblée, parler de pluralisme de langues au Canada. Pluralisme, j'en conviens, s'il s'agit de deux langues officielles du pays, soit le français et l'anglais. Cependant, il semble que l'on prépare déjà les voies pour inclure dans ce pluralisme linguistique d'autres langues dans un avenir plus ou moins éloigné, par la seule force de l'immigration et des groupes ethniques. Du moins on en rêve en certains milieux.

Espérons que l'on s'en tiendra aux deux langues officielles, nous avons déjà assez de troubles avec cela sans rêver de la balkanisation du Canada!

Il y a aussi le pluralisme confessionnel qui nous menace. A vouloir plaire à tout le monde, on finit par ne plaire à qui que ce soit, c'est bien connu. Sous prétexte d'une trop large tolérance, on sème l'ivraie de l'intolérance....

Pour avoir la paix dans un pays, il faut une constitution claire; or la nôtre est passablement embrouillée. Qu'on n'hésite donc pas à la repenser, à l'écrire de nouveau en fonction certes des besoins mais non pas en détruisant des structures qu'il faut garder debout dans l'intérêt de l'ordre et souvent du simple gros bon sens.

En parlant de constitution là où vivent comme au Canada deux nations dont l'une est majoritaire, il faut tenir compte de la minorité, je parle de la grande minorité canadienne-française, celle qui a des droits exceptionnels puisqu'elle a des droits de fondatrice du pays. . .

LA RECHERCHE DES TRESORS ENGLOUTIS

L'existence de nombreux trésors au fond des océans a toujours enflammé l'imagination. Périodiquement, des sociétés se forment qui n'ont pas de mal à trouver les capitaux nécessaires aux opérations de récupération, tant est grand l'attrait des bénéfices fabuleux.

Fabuleux, en effet, les 160 millions-or de la *Thétis* sauvés en 1832; les 350 mille livres-or du *Royal Charter* (1859); les 700 millions-or de l'*Oceana*, re-

montés de 25 mètres de fond en 1912; les fameux 5 milliards en or du *Laurentic*, récupérés en 1917 par 40 mètres de fond, et, en 1940, les 2 milliards et demi d'or du *Niagara*, en Nouvelle-Zélande, récupérés à l'incroyable profondeur de 130 mètres. . .

Malheureusement, pour quelques brillants succès, que de nombreux échecs! (Information Larousse)